Réunions techniques FMI/Congo



La première visite de préparation de la revue semestrielle du Fonds monétaire international (FMI) au Congo vient d'avoir lieu à Brazzaville, du 10 au 16 septembre 2019. « Après 3 ans de récession, les premiers signaux d'amélioration de l'économie congolaise s'observent », selon Alex Segura-Ubiergo, chef de délégation du FMI.

En savoir plus







Hydrocarbures : Total rassure sur ses activités au Congo

Le patron de Total EP Congo a été reçu à Brazzaville, le 26 septembre, par le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo. Les deux hommes ont évoqué le contexte économique local et international, puis les questions pétrolières.

En savoir plus

Coopération France/Congo

Mercredi 11 septembre 2019 à Brazzaville, le Ministre congolais des Finances et du Budget, Calixte Nganongo, a reçu en audience une délégation de l'Agence française de développement (AFD), conduite par Pierre Grandjouan, Chef du Service Economique Régional pour l'Afrique Centrale, à la Direction Générale du Trésor français.

En savoir plus

11ème réunion du Comité de pilotage des projets de la Réforme du système d'information

« L'état d'avancement et le suivi du Plan d'action du projet SIGFIP » figurait parmi les 5 points inscrits à l'ordre du jour de la 11ème réunion du Comité de pilotage des projets de la Réforme du système d'information du Ministère des Finances et du Budget. Les travaux ont été présentés lundi 30 septembre 2019 à Brazzaville par le Ministre congolais des Finances et du Budget, Calixte Nganongo.

En savoir plus

Voir tous les articles

Le documents du mois : Note circulaire relative au commissionnement portant sur la vente des cartes roses

Dans le but de lutter contre la fraude sur

l'établissement des contrats d'assurance, par certains courtiers véreux, il leur est rappelé de l'obligation de se fournir les cartes roses auprès des compagnies d'assurance agrémentées.

Cette mesure, permet de rassurer et de protéger les usagers sur l'effectiveté de leur contrat d'assurance.



COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE AUTOMOBILE

CARTE ROSE CEMAC

BUREAU NATIONAL DU CONGO

ORGANE DE DECISION

NOTE CIRCULAIRE N° 01/19 RELATIVE AU COMMISIONNEMENT PORTANT SUR LA VENTE DES CARTES ROSES

En application de la résolution N°11/BNCR/07/2018 du 04 juillet 2018 du Bureau National de la Carte Rose, les intermédiaires en assurance doivent s'approvisionner en cartes roses uniquement auprès des compagnies d'assurance.

Les compagnies d'assurance cèdent les cartes roses aux intermédiaires au même tarif fixé par le Bureau National de la Carte Rose.

Fait à Brazzaville, le 02 septembre 2019

Le Vice-Président de l'Organe de Décision

Alexandre YOKA GALLOY

Bureau National Carte Rose du Congo, 64, rue Dolisie Moungali Brazzaville. Tél : (242) 05 564 10 10

E-Mail : carterosecongo@gmail.com

Accéder au document

Voir toute la documentation

Notre vidéo du mois :

Réunions techniques FMI/Congo

Accédez à notre chaîne

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



View this email in your browser

Vous recevez cet email, parce que vous vous êtes abonné à la newsletter du Ministère des Finances et du Budget de la République du Congo. Veuillez confirmez votre intérêt à recevoir nos emails. You are receiving this email because you subscribed to the mailing list of the Ministry of Finance and Budget of the Republic of Congo. Please reconfirm your interest in receiving emails from us. If you do not wish to receive any more emails, you can unsubscribe here.

This message was sent to b.ahabbane@creditducongo.com by contact@finances.gouv.cg
Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Brazzaville, Brazzaville, Brazzaville

VerifiedUnsubscribe SM Unsubscribe | Manage Subscription | Forward Email | Report Abuse